



L'ASSOCIATION DES MALADES D'UN SYNDROME NEPHROTIQUE IDIOPATHIQUE

Association loi 1901 à but non lucratif

Siège Social : AMSN, 11 av. de la roseraie, 91440 Bures s/Yvette

Docteur Marine Thalouarn
Secrétaire et déléguée régionale de
l'Association des Malades d'un Syndrome Néphrotique
22, rue Jean Bart
56270 PLOEMEUR
Tel : 02 97 82 99 47
marine.thalouarn@laposte.net

A Ploemeur le 9/09/2006

à Mesdames et Messieurs les néphrologues français

Cher confrère,

Je suis médecin scolaire et suis la mère d'un jeune homme de 24 ans, atteint d'un syndrome néphrotique ayant évolué vers l'insuffisance rénale. Après avoir bénéficié de deux greffes, mon fils est actuellement traité par hémodialyse.

Je me permets de vous contacter car j'ai rejoint l'Association des Malades d'un Syndrome Néphrotique il y a quelques mois, et nous souhaitons créer un groupe de patients souffrant d'un syndrome néphrotique ayant évolué vers l'insuffisance rénale, donc dialysés ou greffés, dans l'optique de rompre leur isolement et de faciliter la Recherche.

Un ou plusieurs de vos patients sont peut être concernés.

Si c'est le cas, je vous serais infiniment reconnaissante de bien vouloir lui (leur) remettre le courrier ci-joint, l'(les) invitant à nous rejoindre.

Veillez agréer, cher confrère, l'expression de mes remerciements.

Docteur Marine Thalouarn

PS : - si vous suivez des patients atteints d'un syndrome néphrotique n'ayant pas évolué vers l'insuffisance rénale, pouvez vous également les informer de l'existence de l'AMSN ?

- merci d'afficher dans votre salle d'attente l'affiche ci-jointe ainsi que le programme de la conférence-débat du 16/12/06